

veilléités manifestées par Wenceslas de se rencontrer avec Charles VI pour travailler de concert à obtenir la démission simultanée des deux papes achevèrent de les exaspérer (les princes allemands). Coup sur coup, un mémoire de Robert de Bavière et un libelle des autres électeurs lui signifièrent qu'ils n'admettaient pas pareille rencontre et qu'il fallait rejeter le projet français pour soutenir sans conditions BONIFACE IX » (34).

Thilmann Vuss, à n'en pas douter, partageait l'avis des princes allemands et si, depuis 1395, il n'avait plus fait parler de lui, il ne perdait pas son temps. On le retrouve en 1398 précisément à la veille de l'entrevue entre Charles VI et WENCESLAS. Le roi des Romains n'avait pas désavoué le prélat. En février, il quitte les Etats de Bohême pour s'acheminer vers la France. Il s'arrête à Luxembourg, dernière étape sur le chemin de Reims où les régents l'attendent. Wenceslas aurait souhaité que l'entrevue eût lieu à Metz car les urbanistes, sans être légion, étaient cependant plus nombreux qu'à Reims.

La ville de Metz résolut de profiter de son séjour dans la capitale voisine pour rentrer dans ses bonnes grâces, d'autant que depuis quatre ans elle était au ban de l'Empire. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette affaire où Thilmann joua un rôle lointain.

Elle envoya des députés qui reçurent vraisemblablement un accueil très froid. Le 21 février, Wenceslas les faisait reconduire par Thilmann à qui il accordait un sauf conduit (35) :

« Fideles dilecti, commisisimus venerabili Tilmanno, Metensi Electo Principi, devoto nostro dilecto, ut centas personas de Civitate Metensi, apud Nos, ad presens constitutas, versus dictam Civitatem Metensem a nobis reducat, et easdem, vel alias quas honorabiles Magistri Civium et Proconsules Civitatis Metensis ad Nos, ubi pro tunc constituti fuerimus, ducendos decreverint, iterum conducat, nobiscum standi, apud Nos in ... trahendi, et easdem a Nobis in predictam Metensem Civitatem, vice versa, reducat, rebus ipsorum salvis pariter et personis. Idcirco vobis omnibus, et vestrum cuilibet, districte precipimus et mandamus, volentes quatenus predictum Tylmannum, cum predictis personis a Nobis, et cum illis, seu aliis quas in antea ad nostrae Majestatis presentiam transmittendos decreverint, per terras, Civitates, Oppida, Villas, aquas, passus, ac alia loca et dominia vestra quaelibet, ad Nos secure, et impedimentis quibuslibet penitus procul motis, transire et redire libere permittatis, ipsisque, dum et quoties oportunum fuerit, et per ipsos, seu ipsorum nomine desuper presentibus requisiti fueritis, de securo et salvo conducto providere modis omnibus debeatis, ad honorem et specialem reverenciam nostrae Regiae Majestatis ».

La lecture de ce document prouve une fois de plus la duplicité de Wenceslas. D'une part, il continue à soutenir Thilmann et le pape de Rome et de l'autre, il va s'entretenir avec le roi de France des moyens de mettre fin au schisme. Les deux thèses, sans doute, ne sont